

Services	Tarif horaire HT	Tarif horaire TTC	Participation Frais de déplacement	
Devis – Visite d'Evaluation SCOP SERVICES 76 s'engage à remettre gratuitement un devis personnalisé à toute personne à qui elle propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 € TTC ou à toute personne qui en fait la demande	Gratuit	Gratuit	Non	
Frais de gestion - de dossier – de résiliation	Gratuit	Gratuit	Non	
Frais 1 ^{er} relance	2.50 €	3.00 €		
Frais 2 ^{eme} relance	4.17 €	5.00 €		
Frais 3 ^{eme} relance recommandé	8.34 €	10.00 €		
<u>Ménage, repassage, entretien de la maison et du linge, Petit Bricolage et Jardinage</u>				
☞ Prestation classique	21.82 €	24.00 € (tva 10%)	Des frais de déplacement sont dus pour l'accompagnement aux courses au-delà de 5 kms Soit 0.20 cts HT/ km	
☞ Prestation gros nettoyage	33.64 €	37.00 € (tva 10%)		
☞ Prestation Petit Bricolage	33.64 €	37.00 € (tva 10%)		
☞ Prestation Jardinage	30.84 €	37.00 € (tva 20%)		
<u>Services d'accompagnement et de loisirs (1)</u>				
☞ Accompagnement aux courses ou autres	21.82 €	24.00 € (tva 10%)		
<u>Services aux personnes âgées ou dépendantes</u>				
<u>APA (GIR 1 à 4)</u> mode prestataire uniquement				
☞ Aide à domicile (pas d'intervention les dimanches et jours fériés)	20.64 €	21.77 € (tva 5.5%)		
☞ Auxiliaire de vie Tarif du lundi au samedi Tarif dimanche / jours fériés ordinaires (+25%) Tarif 25 décembre / 01 ^{er} mai (+100%)	20.64 € 25.80 € 41.27 €	21.77 € (tva 5.5%) 27.22 € (tva 5.5%) 43.54 € (tva 5.5%)		
<u>PCH</u> mode prestataire uniquement				
☞ Aide Humaine	18.38 €	19.40 € (tva 5.5%)		
<u>CARSAT (GIR 5 et 6) et CNRACL</u> mode prestataire uniquement				
☞ Aide à domicile (pas d'intervention les dimanches et jours fériés)	19.72 €	20.80 € (tva 5.5%)		
<u>CPAM</u> mode prestataire uniquement				
☞ Garde Malade à domicile	19.44 €	20.50 € (tva 5.5%)		

Tarifs applicables au 01^{er} janvier 2019. TVA de 10 %.

- On rappelle que les services exclusivement liés aux gestes essentiels de la vie quotidienne rendus aux handicapés et aux personnes âgées sont taxés au taux de TVA de 5.5 %.
- Les heures sont calculées au centième
- Un escompte de 1% est pratiqué sur les factures pour tout règlement effectué par prélèvement.

Modes de paiement

☺ Prélèvement automatique (1% escompte)

☺ Chèque bancaire ou postal

☺ Chèque Emploi Service Universel (CESU)*

* Les règlements par CESU feront l'objet d'une participation forfaitaire mensuelle de 2.00€.

☺ Espèces

Les règlements s'effectuent mensuellement. Pour tout retard de paiement, des frais de gestion pourront être demandés.

Conditions

∫ La durée minimale d'intervention est fixée à **30 min** (sauf pour le service Amélioration du cadre de vie, qu'y est de 1h00). **Toute absence du client, non prévenue au moins 72h à l'avance, sera facturée selon le tarif indiqué.**

∫ Pour les prestations ponctuelles, le règlement est à la réception des travaux ou à réception de facture.

∫ Pour toutes les prestations, un devis est établi avant intervention.

Conditions particulières

SCOP SERVICES 76 souhaitant faciliter l'utilisation et les démarches administratives de ses clients, nous prenons en charge bénévolement le temps et la mise en place des différentes aides qui peuvent être accordées pour le confort des personnes âgées et dépendantes après signature d'un contrat de prestations avec notre structure.

(1) Ces prestations doivent être comprises dans un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Vous pouvez contacter les services du Président du Conseil Départemental,

Monsieur Pascal Martin, à l'adresse suivante :

Conseil Départemental

Quai Jean Moulin

CS 56101

76101 Rouen Cedex

Ou en appelant le 118 612

SCOP SERVICES 76 – Société Coopérative Ouvrière de Production de Services à la Personne à capital variable

355 rue Victor Hugo – n°17 Parc Bertel 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Tél : 02.35.72.46.95 Fax : 02.35.52.35.35

N° Siret : 49181747400043 - APE 8810A